

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE
ET
ARCHÉOLOGIQUE
DE
LANGRES



XXV^e TOME

BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 361

4^e trimestre 2005

AURÉLIE PICARD

De la verdoyante Haute-Marne aux terres arides du Djebel Amour

On ne sera pas étonné de ce qu'un Haut-Marnais qui, à 23 ans, la veille du Jour de l'An 1951, avait quitté sa ville natale, Langres, où il séjournait, pour rejoindre son premier poste de magistrat à Aflou, dans le Djebel Amour (Sud Algérien), se soit trouvé fasciné par le destin hors du commun d'Aurélie Picard, elle-même Haut-Marnaise, laquelle, sensiblement au même âge, était partie de son village près de Langres, pour gagner, à la fin du XIX^e siècle, les terres arides de cette région pré-saharienne où elle mena une vie édifiante.

Aurélie Picard était née le 12 juin 1849 à Montigny-le-Roi, à une dizaine de kms de Langres, où son père Claude Picard était gendarme. C'était un ancien de l'Armée d'Afrique, resté très attaché à l'Algérie.

C'est en Haute-Marne qu'il prit sa retraite, à Arc-en-Barrois, localité de 874 habitants, avec sa famille, composée de cinq enfants, dont Aurélie était l'aînée. Celle-ci fut scolarisée à l'école primaire du lieu et, intelligente, studieuse, appliquée, y révéla des qualités qui auraient dû lui donner accès à la profession d'institutrice dont elle rêvait. Malheureusement, ses parents ne se trouvaient pas en mesure de faire l'effort financier qui lui eût permis de satisfaire ses ambitions et c'est la mort dans l'âme, qu'elle dut se résoudre à entrer dans la vie active. Fort heureusement, elle put se faire embaucher comme cousette chez la modiste d'Arc, ce qui lui procurait l'avantage de rester au sein de sa famille et de pouvoir seconder sa mère dans ses lourdes tâches ménagères. Mais Arc-en-Barrois n'était pas « le bout du monde », puisque la famille d'Orléans (Comte de Paris) y possédait un magnifique domaine forestier de plus de 10000 hectares, où on chassait à courre jusqu'en 1934, près d'un beau château reconstruit en 1845 sur l'emplacement d'un ouvrage détruit sous la Révolution et qui était alors occupé par M. Steenakers, député de la Haute-Marne.

Le ménage Steenakers formait un couple mondain et brillant et fut à l'origine de la bonne fortune d'Aurélie Picard. L'élégante M^{me} Steenakers, qui se rendait souvent chez sa modiste, n'avait pas été sans y remarquer la jeune fille qu'elle décida, après s'être entretenue avec elle, de prendre comme demoiselle de compagnie.

Chez les Steenakers, Aurélie apprit les bonnes manières et les usages. Lorsque M. Steenakers fut nommé Directeur général des Postes, elle

suivit le ménage qui, en 1870, s'était replié, avec le Gouvernement, de Paris à Bordeaux où elle s'installa au Grand Hôtel avec les Steenakers.

A cette occasion, M. Steenakers lui confia la délicate mission de s'occuper des pigeons voyageurs qui constituaient le seul mode de communication avec la capitale. Elle fut donc amenée à déambuler très souvent, les bras chargés d'oiseaux, dans les couloirs de l'hôtel. Sans qu'elle s'en rendît compte, le spectacle insolite de cette belle et gracieuse jeune fille de 20 ans n'avait pas été sans attirer l'attention de certains occupants de cet établissement et notamment celle du cheikh Si Ahmed Tidjani. Tant et si bien que celui-ci, littéralement hanté par cette apparition, en vint à la demander en mariage.

Pour ce faire, étant peu rompu aux usages occidentaux, dont la jeune fille n'entendait pas se départir et peut-être moins encore son père, qui connaissait l'Afrique du Nord, Si Ahmed commit un certain nombre de maladresses qui créèrent un climat défavorable à ce projet.

Mais qui donc était ce cheikh Si Ahmed Tidjani, plus généralement désigné, afin de mieux le situer dans l'échelle sociale, sous l'appellation de « Prince » religieux de l'Islam, plus flatteuse que celle qui lui revenait en réalité, de « Grand Maître de la zaouïa des Tidjani », l'une des plus importantes et influentes confréries religieuses, au demeurant favorable à la pénétration française ?

A priori, celui-ci n'avait rien d'un séduisant prince oriental, bien au contraire ! Lourdaud d'allure, foncé de teint, le corps adipeux, les doigts épais et abondamment bagués d'argent, il présentait un physique plutôt disgracieux.

Né en 1850, Si Ahmed s'était marié, sous le régime de la polygamie admis par la loi musulmane, à 3 épouses qu'il répudia, comme il s'y était engagé, dès l'annonce de son union avec Aurélie. Une seule de ces femmes lui avait donné un enfant, un fils.

Ainsi, il est permis de se demander pourquoi cette jeune fille a été amenée à consentir à une telle union particulièrement insolite. Par passion, n'hésiteront pas à dire certains. Auquel cas, il ne pourrait s'agir d'une passion soudaine et aveugle, mais davantage d'une passion raisonnée manifestée par un attachement progressif de cette jeune villageoise à la personne de son « Prince » quand bien même celui-ci ne se présenterait pas sous l'aspect d'un « Prince charmant » de légende. Non par pure ambition, la jeune fille sachant très bien qu'elle n'avait rien à attendre sur le plan social ou mondain, ni considération, ni reconnaissance, ni titre ou statut particulier, d'une telle union de caractère morganatique, mais sans doute par raison, penseront d'autres, pour lesquels Aurélie Picard n'aurait fait que saisir l'occasion d'échapper au destin médiocre auquel elle semblait vouée de par ses origines et son mode de vie.

C'est peut-être aussi, qu'animée par un charisme humanitaire hors du commun, Aurélie Picard aurait estimé que les seuls moyens d'exhaler ce charisme étant la puissance et l'argent et que, ne possédant ni l'un, ni l'autre, la façon de se les procurer serait de s'unir, quand l'occasion se présenterait, à un « Prince » des mille et une nuits. Auquel cas, son

alliance à Si Ahmed Tidjani serait à placer au rang des sacrifices – et certainement le plus grand, s'agissant du don de sa personne – consentis par elle-même, dans un élan de générosité. Comme nous le pensons, du reste, il se pourrait que ce soit la réunion de tous ces éléments ou de certains, voire même d'autres éléments ayant échappé à notre analyse, qui auraient emporté la décision d'Aurélie Picard.

« Pouvoir et fortune » certes, Si Ahmed Tidjani n'en était pas dépourvu. Il était, en effet, le grand maître de la très puissante et très riche zaouïa des Tidjanys. Il devait son accession à la tête de cette zaouïa à des circonstances tout à fait exceptionnelles. En effet, son père, Si Mohammed Es Seghir Tidjani, troisième grand maître de cette confrérie, était décédé subitement, laissant des filles et un seul fils chétif, malingre, absolument incapable de reprendre la direction de cette zaouïa qui, située à Ain Madhi, sur l'itinéraire des pèlerins, accueillait un nombre important de visiteurs, lesquels, après s'être ressourcés et avoir reçu « la baraka » (bénédiction divine), faisaient, à chaque fois, une substantielle offrande. C'est pourquoi, dans l'immédiat, il fallut placer la zaouïa sous l'administration d'un oukil local. Mais surtout, pour assurer la succession de Si Mohammed Es Seghir Tidjani, on se souvint que quelques années auparavant, il avait congédié sa concubine, une esclave noire qu'il avait mise enceinte. Elle avait accouché d'un fils, Si Ahmed Tidjani, qu'après de longues et difficiles recherches, on finit par retrouver. Celui-ci eut, par la suite, un frère, Bachir, qui profita de sa bonne fortune, puisqu'il lui succéda à la tête de la zaouïa, bien que l'on n'ait pu recueillir aucune indication sur son père.

La détermination de Si Ahmed eut finalement raison des réticences de la famille Picard et, à la faveur des réceptions officielles organisées à Bordeaux et des entretiens fréquents entre le cheikh et Aurélie, plus que jamais présente dans le sillage des époux Steenakers, leur projet d'union prit de la consistance. Il faut dire que les occasions de se rencontrer ne manquaient pas dans cette ville devenue siège du gouvernement, et où les manifestations publiques ne cessaient de se succéder. A chaque fois, Si Ahmed Tidjani, qui avait été écarté de ses terres pour avoir eu des contacts avec des bandes peu favorables à la cause française et qui avait été « invité » à séjourner en métropole, désireux de se rétablir dans les faveurs du pouvoir, ne manquait pas de s'y rendre et de s'y faire valoir.

Après avoir été autorisé à revenir en Algérie, il s'installa à Alger (de même qu'Aurélie et son père) pensant que, de là, il lui serait plus facile de remplir les formalités lui permettant de mettre son statut en harmonie avec la loi française.

Les démarches entreprises étant restées infructueuses, tant celles accomplies auprès de l'amiral de Gueydon, gouverneur général de l'Algérie, lequel, après s'être montré favorable à cette union, refusa de donner son autorisation, pour incompatibilité de statuts, que celles tentées auprès du cadi d'Alger qui, pour les mêmes raisons, refusa de procéder à ce mariage, il ne restait plus à la famille Picard, qu'à s'adresser à l'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie. Celui-ci accepta de

bénir cette union, sans qu'il en résultât la moindre conséquence sur le plan civil. Après quoi, Aurélie, qui, pas davantage, n'avait fait l'objet d'une abjuration quant à sa religion d'origine, se soumit à un mariage musulman, lequel, à la demande de Si Ahmed, fut célébré par le mokraddem principal des Tidjani, à Alger.

A la suite des fastueuses festivités données à cette occasion, on organisa le convoi de retour sur Aïn Madhi, siège de la zaouïa, à 450 km de là, périple à l'issue duquel l'administration avait imposé un séjour d'un certain temps à Laghouat, chef-lieu de l'annexe et pointe extrême de la pénétration française. Il faut reconnaître qu'une telle entreprise, comportant, par des chemins difficiles, la traversée de gorges, de cols, de hauts plateaux, constituait à elle seule une véritable aventure. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque (on était à la fin du XIX^e siècle), les voies de communication en Algérie n'existaient pas.

Dès le début, Aurélie avait fait savoir qu'elle n'entendait pas se laisser « transporter » passivement dans le basour (sorte de cage recouverte de tissus) spécialement aménagé pour elle sur le dos d'un chameau. C'est ainsi qu'on put la voir caracolier, juchée sur un magnifique et non moins intrépide pur-sang, aux côtés de son mari.

Arrivée au terme de cet éprouvant voyage, effectué, le plus souvent, par des pistes d'abord rocailleuses puis de plus en plus sablonneuses, au tracé mal défini, notre héroïne put enfin contempler la beauté du site d'Aïn Madhi et de son ksar, tout près de Laghouat, surgi de la steppe pré-saharienne environnante, où venaient mourir les derniers contreforts du Djebel Amour.

Conformément aux instructions des autorités, la dernière étape du parcours de Si Ahmed et des siens eut lieu à Laghouat, siège de l'administration des territoires annexes, afin de permettre au chef d'annexe de « fixer sous sa responsabilité, la date précise à laquelle le retour à Aïn Madhi ne provoquerait pas de réactions malencontreuses ».

En fait, il se trouve que ce séjour prolongé à Laghouat n'était pas pour déplaire à Aurélie à laquelle il avait semblé que les manifestations déjà exprimées à l'approche de la zaouïa en l'honneur des deux époux Tidjani, à grand renfort de chevauchées, d'éclatements de poudre, de tambourinades, procédaient davantage du souci de respecter une certaine tradition d'accueil, que d'un élan naturel.

Tout était donc à craindre par la suite, de l'entourage même de Si Ahmed Tidjani. C'est pourquoi celui-ci, avant sa rentrée officielle à Aïn-Madhi, qui solenniserait sa reprise de fonctions, tint, au préalable, à réunir en assemblée générale, ses mokraddem et oukil, auxquels il présenta son épouse Aurélie Picard, siégeant en grand conseil à ses côtés. Dans un premier temps, cette apparition ne suscita ni approbation, ni réprobation, chacun restant sur sa réserve. Mais bientôt, cette apparente indifférence céda la place à une adhésion totale, tellement étaient évidentes les qualités de cette femme : générosité, intelligence, altruisme, désintéressement, dynamisme.

D'une façon générale, Aurélie, seule « roumia » d'Aïn Madhi, était désignée sous l'appellation de « Madame Aurélie » et sa réputation ne

cessait de grandir, au point qu'elle en vint, parfois, à douter d'elle-même et à se demander si celle-ci était vraiment justifiée. Partout où étaient la souffrance et la misère, on pouvait la trouver et on peut dire qu'à Aïn Madhi, elle régna sur tous les cœurs à défaut de pouvoir le faire sur les âmes, laissant à la religion et à la spiritualité la part qui leur revenait.

Peut-être éprouva-t-elle, sur le moment, une certaine déconvenue en s'installant d'emblée dans le décor sévère de la maison familiale des Tidjani, sorte de monastère aux ouvertures étroites, barreaudées, règne de la pénombre, de la poussière, des toiles d'araignées ? En tous les cas, s'attaquant tout d'abord à ce problème, elle sut donner à ces lieux un aspect plus attrayant.

Puis, à la demande de Si Ahmed, elle s'attacha à remettre de l'ordre dans les comptes de la zaouïa, qui retrouva bien vite sa prospérité d'autrefois, après qu'elle eût fait chasser l'administrateur indélicat qui, profitant de la situation, s'était quelque peu enrichi au détriment de cette dernière. Elle mit en place alors des méthodes de gestion mieux adaptées et rigoureuses, exclusives de tout mode de concussion.

Ensuite, ayant trouvé le moyen de se procurer des médicaments d'application simple pour des non-initiés, elle créa un dispensaire-infirmerie, qui devint l'antenne indispensable du service médical de Laghouat. Par la suite, elle y adjoignit un hospice pour y accueillir les handicapés. Elle fonda aussi une école pour filles et garçons, qui comptait quatre classes et dont le coût de l'enseignement (élèves et maîtres) se trouvait entièrement pris en charge par la confrérie.

Mais la réalisation qui lui tint le plus à cœur est incontestablement le domaine de Kourdane, situé à 7 km d'Aïn Madhi, qu'elle fit sortir littéralement du désert à partir d'un point d'eau découvert par hasard au pied d'un pistachier, dont la présence, à cet endroit, n'avait pas sa raison d'être. C'est ainsi qu'elle parvint à mettre en valeur près de 600 hectares de terrain et à y faire pousser de la luzerne, des céréales, des légumes de toute nature. Elle fit construire une immense villa sur deux niveaux, richement meublée, pas toujours de façon heureuse, où elle vécut avec son mari Si Ahmed, entourée d'une multitude de domestiques, donnant de grandes réceptions dans le salon d'apparat où défilèrent de nombreuses personnalités, toutes plus influentes les unes que les autres.

Bien que miné par la maladie et la fatigue, quoique encore jeune, 47 ans, Si Ahmed Tidjani entreprit, en 1897, d'effectuer un grand voyage destiné à rehausser son prestige, mais au cours de celui-ci, de plus en plus malade, il rendit l'âme, à peine arrivé à Guémar, près de la frontière tunisienne, localité située dans la zone d'influence d'une zaouïa rivale, la zaouïa de Témachine, laquelle retint pendant quelques jours la dépouille de Si Ahmed Tidjani, qui ne put être restituée à Aurélie Picard que sur intervention du gouverneur général de l'Algérie.

A l'annonce de cette mort, sa peine et sa détresse furent immenses et elle se retira aussitôt à Alger. Pendant ce temps, Bachir était élu à la tête de la zaouïa des Tidjani, qui périclita bien vite au point qu'il fallut rappeler Aurélie. Toutefois, celle-ci, en tant que veuve du grand

maître et non pas épouse de celui-ci, n'avait plus aucune qualité pour s'immiscer dans les affaires de la zaouïa. Il ne restait plus qu'une solution : qu'elle se remarie avec son beau-frère Bachir. Bien qu'elle n'ait aucune attirance pour ce personnage, auquel elle prêtait de nombreux défauts, elle se résigna, à la condition qu'il s'agisse d'un mariage « blanc », elle-même s'installant à Kourdane avec sa mère, tandis que Bachir habiterait à Aïn Madhi.

A la mort de Bachir, en 1911, elle revint à Alger, puis repartit pour Arc-en-Barrois, son pays natal. Cependant, l'attirance de ces terres pré-sahariennes se faisant de plus en plus sentir, elle revint à Laghouat, non sans s'être, peu après, fait transporter à Kourdane, où elle expira le 28 avril 1933.

Ainsi s'acheva la vie édifiante d'Aurélie Picard.

Il est à déplorer qu'Aurélie Picard (inconnue de la plupart) ne soit jamais donnée comme modèle, tant elle fut respectueuse des gens, de leurs origines, de leur pays, de leurs coutumes et ce, à un moment où les passions se déchaînaient au sujet du port du voile islamique dans les établissements scolaires et, plus récemment, se trouvent attisées par les propos tenus en France par tel imam, sur la place qui serait faite par le Coran à la femme musulmane.

Partant du principe que l'intolérance, l'exclusion, le parti pris doivent être absents de tout mode d'action ou de pensée, un être humain, d'une manière générale, qui se trouve plongé dans un milieu particulièrement coercitif, doit toujours avoir la place qui lui revient, sans avoir à renier son appartenance, sa religion, son pays.

En l'espèce, il ne peut y avoir de meilleur exemple à suivre que celui d'Aurélie Picard, qui est toujours restée fidèle à sa patrie, à sa religion, même si on voulut « la faire mourir musulmane », étant avéré, sans la moindre équivoque, qu'elle est morte « en bonne chrétienne », ayant toujours manifesté ce désir tant qu'elle est restée consciente et ayant notamment reçu, à sa demande expresse, le sacrement de l'Extrême Onction.

André DELATTRE